



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 1^{er} juin 2021 à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéoconférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéoconférence.

Madame la conseillère Karine Laramée et madame la conseillère Lori Doucet ont motivé leur absence.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- madame Lucette Gauthier, décédée le 29 avril à l'âge de 81 ans;
- madame Johanne St-Louis, décédée le 8 mai à l'âge de 62 ans.

Madame la mairesse prononce une allocution sur la mise à jour de la situation de la Ville dans le cadre de la pandémie et sur ses activités.

RÉSOLUTION 2021-06-260
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions par écrit en raison de la tenue de la séance par vidéoconférence.

La présidente répond aux questions reçues par écrit relatives aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

RÉSOLUTION 2021-06-261
SÉANCE D'INFORMATION – PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-024

Le conseiller Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1447-024 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-3 483.

ATTENDU le remplacement de la tenue d'une assemblée publique en personne par une consultation écrite conformément au décret ministériel 433-2021 du 24 mars 2021 et à la résolution 2021-05-202;

ATTENDU que les citoyens ont été invités par avis public à soumettre leurs questions ou commentaires par écrit à compter du 12 mai 2021;

ATTENDU que la greffière a confirmé n'avoir reçu aucun commentaire écrit ni question suite à la publication de l'avis publié à cet effet;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la consultation écrite du 12 mai au 1^{er} juin 2021 sur le Projet de règlement RV-1447-024 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-3 483.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-262
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021 et celui de la séance extraordinaire du 18 mai 2021 tels que soumis.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-263
RÈGLEMENT RV-656-10 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-656-10 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-656 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-264
RÈGLEMENT RV-1355-2-14 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1355-2-14 modifiant le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie en ce qui a trait à l'encadrement concernant les chiens et son application.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-265
RÈGLEMENT RV-1440-007 – ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation écrite sur le Projet de règlement a été tenue du 14 avril au 4 mai 2021;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter et n'est pas visé par la Politique de participation en matière d'urbanisme;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1440-007 modifiant le plan des affectations du sol du Règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme applicable aux lots 3 005 481 et 3 005 489 ayant front sur la montée Sanche.

Adoptée à la majorité.

RÉSOLUTION 2021-06-266
RÈGLEMENT RV-1441-084 – ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation écrite sur le Projet de règlement a été tenue du 14 avril au 4 mai 2021;

ATTENDU que le règlement a fait l'objet d'une démarche de participation publique conformément au règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme et que le rapport de rétroaction a été déposé à la séance du 2 février 2021;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1441-084 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage par la création de la zone R-3 120 et par l'établissement de ses dispositions particulières.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-267
RÈGLEMENT RV-1447-023 – ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation écrite sur le Projet de règlement a été tenue du 14 avril au 4 mai 2021;

ATTENDU que le règlement n'est pas assujéti au processus d'approbation des personnes habiles à voter et n'est pas visé par la Politique de participation en matière d'urbanisme;

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021 et d'un avis de motion détaillé à la séance du 18 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1447-023 modifiant l'article 117 du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-268
RÈGLEMENT RV-1693-1 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1693-1 modifiant le Règlement RV-1693 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2021.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-269
RÈGLEMENT RV-1697 – ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 4 mai 2021;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1697 décrétant des travaux de modification des feux de circulation à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et de la rue Alexandre-Le-Grand par l'ajout d'un système de gestion dynamique et prévoyant un emprunt à cette fin.

De remplacer la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

Adoptée

DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2021-06-270
RÈGLEMENT RV-1447-024

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1447-024 modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement de dispositions particulières à la zone R-3 483.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2021-06-271
RÈGLEMENT RV-1650-2**

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1650-2 modifiant le Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle par des mesures visant à favoriser les biens et services québécois ainsi que les entreprises qui ont un établissement au Québec.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2021-06-272
RÈGLEMENT RV-1698**

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1698 abrogeant le Règlement RV-1659 prévoyant l'acquisition d'un logiciel et son financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2021-06-273
RÈGLEMENT RV-1699**

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1699 décrétant des travaux de pavage sur une partie de la rue Yvonne-Lacroix et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

**RÉSOLUTION 2021-06-274
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 9 avril au 6 mai 2021.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-275
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 avril 2021 montrant un total des activités de 6 268 203,51 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-276
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 17 mai 2021 et révisée par le Service des finances le 19 mai 2021, montrant un montant payable total de 492 902,15 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-277
TRAVAUX MUNICIPAUX ET APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE décréter les travaux municipaux et projets suivants et d'autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :

- 350 000 \$ pour l'acquisition et l'implantation d'un système intégré de gestion de la paie, du temps et des ressources humaines;
- 397 700 \$ pour des travaux de réfection de la toiture de l'aréna;
- 147 400 \$ pour des travaux de réfection de la toiture de la bibliothèque;
- 371 500 \$ pour des travaux de réfection de la toiture de la caserne d'incendie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-278
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 9 JUILLET 2021 AU MONTANT DE
7 685 000 \$ - CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE**

ATTENDU que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 7 685 000 \$ qui sera réalisé le 9 juillet 2021, réparti comme suit :

| Règlements d'emprunt | Pour un montant de \$ |
|-----------------------------|------------------------------|
| RV-1243 | 22 300 \$ |
| RV-1267 | 18 400 \$ |
| RV-1296 | 29 700 \$ |
| RV-1299 | 53 300 \$ |
| RV-1314 | 34 500 \$ |
| RV-1320 | 46 300 \$ |
| RV-1332 | 15 000 \$ |
| RV-1341 | 125 300 \$ |
| RV-1346 | 59 200 \$ |
| RV-1359 | 184 500 \$ |
| RV-1360 | 438 500 \$ |
| RV-1467 | 8 900 \$ |
| RV-1468 | 19 100 \$ |
| RV-1478 | 42 600 \$ |
| RV-1479 | 906 100 \$ |
| RV-1481 | 70 300 \$ |
| RV-1560 | 73 000 \$ |
| RV-1575 | 14 000 \$ |
| RV-1579 | 420 400 \$ |
| RV-1583 | 84 800 \$ |
| RV-1285 | 1 500 \$ |
| RV-1303 | 812 900 \$ |
| RV-1310 | 159 000 \$ |
| RV-1360 | 940 100 \$ |
| RV-1361 | 37 800 \$ |
| RV-1480 | 12 300 \$ |
| RV-1485 | 398 800 \$ |
| RV-1486 | 7 000 \$ |
| RV-1560 | 62 800 \$ |
| RV-1657 | 586 600 \$ |
| RV-1686 | 2 000 000 \$ |

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunt en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), aux fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunt numéros RV-1481, RV-1560, RV-1579, RV-1485, RV-1486, RV-1657 et RV-1686, la Ville de Boisbriand souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand avait le 15 mars 2021, un emprunt au montant de 2 683 000 \$, sur un emprunt original de 5 334 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1341, RV-1346, RV-1359, RV-1360, RV-1467, RV-1468, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1560, RV-1575, RV-1579 et RV-1583;

ATTENDU que, en date du 15 mars 2021, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU que l'émission d'obligations qui sera réalisée le 9 juillet 2021 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU qu'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1341, RV-1346, RV-1359, RV-1360, RV-1467, RV-1468, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1560, RV-1575, RV-1579 et RV-1583;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

QUE les règlements d'emprunt indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1^o les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 9 juillet 2021;

2^o les intérêts seront payables semi annuellement, le 9 janvier et le 9 juillet de chaque année;

3^o les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4^o les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5^o CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

6^o CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7° CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE NATIONALE DU CANADA
SUCCURSALE 10421
206 BOUL LABELLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC
J7E 2X7

8° Que les obligations soient signées par la mairesse et la trésorière. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunt numéros RV-1481, RV-1560, RV-1579, RV-1485, RV-1486, RV-1657 et RV-1686 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 juillet 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par obligations du 9 juillet 2021, le terme originel des règlements d'emprunt numéros RV-1243, RV-1267, RV-1296, RV-1299, RV-1314, RV-1320, RV-1332, RV-1341, RV-1346, RV-1359, RV-1360, RV-1467, RV-1468, RV-1478, RV-1479, RV-1481, RV-1560, RV-1575, RV-1579 et RV-1583, soit prolongé de 3 mois et 24 jours.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-279

SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DES TOITURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, DE L'ARÉNA ET DE LA CASERNE D'INCENDIE – CONTRAT 2021-1841 – RÈGLEMENT RV-1685

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les travaux de réfection des toitures de la bibliothèque municipale, de l'aréna et de la caserne d'incendie, la Ville a reçu les offres suivantes :

| NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) |
|---|--------------------------------------|
| Toitures des 2Rives inc. 819, J-Ambroise Craig Lévis (Québec) G7A 2N2 | 1 248 502,00 \$ |
| Poulin & Bureau inc. 1320, rue Lachaine Laval (Québec) H7C 2N7 | 1 313 014,50 \$ |
| Toitures V. Perreault inc. 3965, Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7 | 1 402 792,73 \$ (montant corrigé) |

| | |
|--|-----------------|
| Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée 11 600, avenue Philippe-Panneton Montréal (Québec) H1E 4G4 | 1 649 560,12 \$ |
| L.K. Industries inc. 5100, Ambroise-Lafortune Boisbriand (Québec) J7H 1S6 | 1 753 368,75 \$ |
| Les Couvertures St-Léonard inc. 11 365, 55 ^e avenue Montréal (Québec) H1E 2R2 | 1 968 601,95 \$ |

ATTENDU la recommandation de la firme Coursol - Miron architectes du 25 mai 2021 et celle du Service du génie du 25 mai 2021;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 5 mai 2021.

D'accepter l'offre de Toitures V. Perreault inc. au montant de 1 402 792,73 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour les travaux de réfection des toitures de la bibliothèque municipale, de l'aréna et de la caserne d'incendie – Contrat 2021-1841 – Règlement RV-1685.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-280
OFFRE DE PRIX – NETTOYAGE DES PUISARDS – CONTRAT 2021-1848

ATTENDU la demande de prix de gré à gré pour le nettoyage des puisards;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 6 mai 2021;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter l'offre de Beauregard Environnement ltée au montant de 98 056,64 \$, toutes taxes incluses, pour le nettoyage des puisards – Contrat 2021-1848.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-281
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTES – DÉPÔT DU COMPTE-RENDU
DU MOIS D'AVRIL 2021**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt du compte-rendu du comité sur la reddition de comptes du 20 avril 2021 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-282
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION –
CONTRAT 2021-1852**

ATTENDU que le contrat 2021-1852 pour les services professionnels pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service du génie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre du contrat 2021-1852 pour les services professionnels pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-283
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION –
CONTRAT 2021-1857**

ATTENDU que le contrat 2021-1857 pour l'acquisition d'un système intégré de gestion de la paie, du temps et des ressources humaines nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service des technologies de l'information permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre du contrat 2021-1857 pour l'acquisition d'un système intégré de gestion de la paie, du temps et des ressources humaines.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-284
FÊTES NATIONALES 2019-2020-2021 – REPORT DE L'EXÉCUTION DU
CONTRAT 2018-1604**

ATTENDU le contrat 2018-1604 prévoyant la location d'une scène pour les spectacles musicaux présentés à l'occasion de la Fête nationale des années 2019, 2020 et 2021;

ATTENDU l'annulation des spectacles de la Fête nationale des années 2020 et 2021;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE reporter aux années 2022 et 2023, la fourniture et l'installation d'une scène à l'occasion de la Fête nationale selon les mêmes conditions prévues au contrat 2018-1604 et accordées respectivement pour les années 2020 et 2021.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-285
CONTRATS OCTROYÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL – FRAIS
ACCESSOIRES APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général par intérim sur les contrats octroyés par le conseil municipal, conformément à la politique d'achat.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-286
COUR MUNICIPALE – MISE À JOUR DE L'OFFRE DE SERVICES DU
PROCUREUR**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la mise à jour de l'offre de services du procureur de la Cour municipale de Boisbriand selon les tarifs majorés proposés le 30 avril 2021, applicables à compter du 1^{er} mai 2021.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-287

MANDAT AUX PROCUREURS – VILLE DE BOISBRIAND C. LES ENTREPRISES MIABEC INC, SOLMATECH INC. ET EFEL EXPERTS-CONSEILS INC.

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE mandater le cabinet PFD avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre les procédures nécessaires contre Les Entreprises Miabec inc., Solmatech inc. et EFEL Experts-conseils inc. dans le cadre de différentes déficiences constatées dans les travaux effectués dans le secteur de la rue Courcelles, notamment quant à l'affaissement de la chaussée et la non-conformité de la couronne de rue.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-288

ATELIER DU PRO DE L'ARÉNA DE BOISBRIAND – MODIFICATION À L'ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES

ATTENDU l'entente en vigueur jusqu'en juillet 2023 avec la firme Castonguay Sports inc. pour la fourniture de services techniques à l'Atelier du Pro de l'aréna de Boisbriand;

ATTENDU que les travaux de réfection de la dalle de la glace numéro 2 entraîneront la fermeture de cette glace jusqu'au mois de décembre 2021;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De réduire le montant de la contrepartie mensuelle payable par Castonguay Sports inc. prévu à l'entente de fourniture de services techniques à l'aréna en raison de la fermeture de la glace numéro 2 pour les périodes suivantes, comme suit :

- du 1^{er} juin au 31 août 2021 : aucune contrepartie;
- du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021 : 237,50 \$ taxes incluses, soit 50 % du montant prévu de 475 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-289
SUIVI DE CULTIVARS DE SAULES À CROISSANCE RAPIDE – SIGNATURE
D’UN AVENANT AVEC LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES GRAINS
(CÉROM) INC.

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D’approuver le projet d’avenant à l’entente convenue avec le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) inc. pour la réalisation d’essais de cultivars de saules à croissance rapide modifiant la période de réalisation des travaux et réduisant à 2 000 \$ le montant forfaitaire annuel du projet.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-290
PROJET PILOTE D’EXPLOITATION DU TERMINAL DU PARC DES BERGES
– SIGNATURE D’UNE ENTENTE AVEC ÉCO-NATURE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D’approuver le projet d’entente de services avec l’organisme Éco-Nature établissant les conditions nécessaires à la gestion du terminal du parc des Berges pour la saison 2021 visant principalement la location d’embarcations nautiques.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-291
ACQUISITION DU LOT 2 502 599 DU CADASTRE DU QUÉBEC –
385, CHEMIN DE LA CÔTE SUD

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D’approuver le projet d’acte d’acquisition du lot 2 502 599 du cadastre du Québec, avec toutes bâtisses y érigées, selon les modalités convenues au bail intervenu entre François Thinel, faisant affaires sous le nom « Ferme biologique Boisbriand » et la Ville, au montant de 1 622 400 \$ plus les taxes applicables.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-292

INTERVENTION À UN ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA – PROJET RÉSIDENTIEL DU CROISSANT CORNO

ATTENDU que l'assiette d'une servitude à être établie par Construction GAB inc. en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie des lots 6 034 547 à 6 034 557, partie des lots 6 034 559 et 6 034 560, partie des lots 6 034 568 à 6 034 581, partie du lot 6 385 259 et partie du lot 6 385 262 du cadastre du Québec, chevauche l'assiette des servitudes suivantes en faveur de la Ville, à savoir :

- servitude d'égout et de non-construction créée aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 26 146 985;
- servitude d'égout créée aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 1 083 461;
- servitude d'aqueduc et d'égout créée aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 291 143.

ATTENDU que l'établissement de la servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada n'affectera pas les droits de la Ville établis par les actes publiés sous les numéros 26 146 985, 1 083 461 et 291 143;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE consentir à l'intervention de la Ville au projet d'acte d'établissement d'une servitude par Construction GAB inc. en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie des lots 6 034 547 à 6 034 557, partie des lots 6 034 559 et 6 034 560, partie des lots 6 034 568 à 6 034 581, partie du lot 6 385 259 et partie du lot 6 385 262 du cadastre du Québec.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-293

SIGNALISATION – STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'interdire le stationnement sur le chemin de l'Île-de-Mai.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-294
TRANSACTIONS À LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU
QUÉBEC (SAAQ)**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser les personnes occupant les postes suivants à signer pour la Ville, tout transfert de véhicules, renouvellement d'immatriculation, remplacement de certificat d'immatriculation, remisage, mise au rancart et autres documents relatifs à la gestion des immatriculations des véhicules du Service de sécurité incendie auprès de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), à compter des présentes et jusqu'à la désignation de leur remplaçant, à savoir :

- directeur du Service de sécurité incendie;
- assistant directeur du Service de sécurité incendie;
- chef de division responsable de la division des ressources matérielles et immobilières du Service de sécurité incendie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-295
TOPONYMIE – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DU PARC JEAN-
CHARBONNEAU**

ATTENDU la recommandation CT2021-03-17-119 du comité de la toponymie et du patrimoine de remplacer le nom du parc « Jean-Charbonneau » situé sur le lot 5 176 085 du cadastre du Québec, par celui de parc « Derek-Aucoin »;

ATTENDU que cette désignation vise à rappeler le souvenir de monsieur Derek Aucoin (1970-2021), ancien lanceur des Ligues majeures de baseball, né à Lachine et ayant grandi à Boisbriand, celui-ci a fait sa première apparition dans l'uniforme des Expos de Montréal le 21 mai 1996;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'attribuer l'odonyme « parc Derek-Aucoin » au parc situé sur le boulevard de la Grande-Allée, sur le lot 5 176 085 du cadastre du Québec, dans la zone P-3 260, en remplacement de « parc Jean-Charbonneau ».

De demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser le nom « parc Derek-Aucoin », en souvenir de monsieur Derek Aucoin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-296
SPECTACLE GRATUIT POUR ENFANTS – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande pour bénéficier du spectacle mobile gratuit sur char allégorique « Ari Cui Cui » prévu entre les mois d'août et septembre 2021, en collaboration avec l'Agence Evenko Spectra Musique et sous réserve de la confirmation de financement du Conseil des arts et des lettres du Québec.

DE publier le trajet qu'empruntera le char allégorique sur le site Internet de la Ville.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée pour cet événement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-297
TOURNOIS PROVINCIAUX DE RINGUETTE 2022 – DEMANDE DE
GRATUITÉ POUR L'UTILISATION D'HEURES DE GLACE**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accorder à l'Association régionale de ringuette des Laurentides l'utilisation gratuite d'un maximum de quatre-vingt-dix heures de glace sur les patinoires numéros 1 et 2 de l'aréna lors de la tenue des tournois provinciaux de ringuette du 17 au 20 mars 2022.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-298
ÉVÉNEMENTS CULTURELS AU PARC CLAUDE-JASMIN – VENTE ET
CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET PRÉSENCE D'UN
CAMION ALIMENTAIRE – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à obtenir un permis de consommation et de vente de boissons alcoolisées auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs » au parc Claude-Jasmin du 5 au 7 juillet 2021 et pour le dernier spectacle des Beaux Lundis, le 16 août 2021.

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la présence d'un camion de cuisine de rue qui assurera la vente de boissons alcoolisées dans le cadre de ces événements.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-299
ÉVÉNEMENTS CULTURELS AU PARC CLAUDE-JASMIN – FERMETURE
DE L’AVENUE ADRIEN-CHARTRAND ET DE LA RUE DE BOISBRIAND –
AUTORISATION

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’interdire la circulation automobile sur une partie de l’avenue Adrien Chartrand, entre l’entrée de la cour de l’école Le Sentier et l’entrée du stationnement du personnel de cette école, aux périodes suivantes :

- du 5 au 7 juillet 2021, de 13 heures à 23 heures pour la tenue du Festival Un air d’ici et d’ailleurs;
- les 12, 19, 26 juillet, 2 et 9 août 2021, de 15 heures à 23 heures et le 16 août 2021, de 13 heures à 23 heures pour la tenue des Beaux Lundis.

D’interdire la circulation automobile sur une partie de la rue De Boisbriand adjacente au parc Claude-Jasmin, aux périodes suivantes :

- du 5 au 7 juillet 2021, de 13 heures à 23 heures pour la tenue du Festival Un air d’ici et d’ailleurs;
- les 12, 19, 26 juillet, 2 et 9 août 2021, de 15 heures à 23 heures et le 16 août 2021, de 13 heures à 23 heures pour la tenue des Beaux Lundis.

D’autoriser l’installation de la signalisation appropriée.

La tenue de chaque événement ci-dessus est sujette à la confirmation, le vendredi précédent, par le directeur général, du respect des mesures de santé publique édictées par le gouvernement du Québec.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-300
ACCREDITATION D’ORGANISMES

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE confirmer l’accréditation des organismes énumérés à la liste du 3 mai 2021 ci-dessous, préparée par le Service des loisirs conformément à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes du 1^{er} janvier 2021.

| Organismes | Secteur d’intervention | Niveau - Reconnaissance |
|--|-------------------------------|------------------------------------|
| Club photo de Boisbriand | Culture – Adultes | Local |
| Orchestre symphonique des Basses-Laurentides | Culture – Adultes | Partenaire |
| Le Petit Théâtre du Nord | Culture – Adultes | Partenaire |

| | | |
|--|---------------------------|------------|
| Association générale des étudiants et étudiantes de l'Antenne Universitaire du Troisième Âge Couronne-Nord (AGEAUTACN) | Culture – Aînés | Partenaire |
| Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand | Culture – Toute clientèle | Local |
| Club d'Astronomie de Boisbriand | Culture – Toute clientèle | Local |
| La Troupe Vocale les Vagabonds de Boisbriand | Culture - Adultes | Local |
| Félins Parmi Nous | Communautaire | Partenaire |
| Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand | Communautaire - Jeunes | Local |
| Club de karaté Shorin-Ryu Shubukan de Boisbriand | Sportif - Jeunes | Local |
| Yahou! Club de glisse | Sportif - Jeunes | Local |
| Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse | Sportif - Jeunes | Local |
| Revolution FC | Sportif - Jeunes | Local |
| Association régionale de football Laurentides / Lanaudière | Sportif - Jeunes | Régional |

D'autoriser la signature d'une entente avec les organismes dont le niveau de reconnaissance est « partenaire ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-301
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES ORGANISMES SPORTIFS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une subvention aux organismes sportifs locaux estivaux suivants :

- 9 984 \$ à l'Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse;
- 36 358 \$ à Révolution Football Club (FC);
- 1 071 \$ à l'Association de balle-molle mineure de Saint-Eustache/Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-302
DEMANDE DE DON – FONDATION DES CHSLD DRAPEAU
DESCHAMBAULT MAISONNEUVE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accorder un don de 1 500 \$ à la Fondation des CHSLD Drapeau Deschambault Maisonneuve pour l'année 2021.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-303
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2021 montrant un total mensuel de 6 042 708 \$ et un cumulatif annuel de 22 797 386 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-304
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION D'UN
GARAGE DÉTACHÉ – 108, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE R-1 475**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 28 avril 2021 portant le numéro R-21-CU-4459 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'un garage détaché à être érigé au 108, chemin de la Côte Sud sur le lot 5 676 069 du cadastre du Québec dans la zone R-1 475 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture du 10 février 2021 préparé par Tech Design;
- plan d'implantation du garage détaché du 8 avril 2021 préparé par Groupe Meunier arpenteurs-géomètres inc.;
- plan d'implantation de l'allée d'accès du 8 avril 2021 préparé par Groupe Meunier arpenteurs-géomètres inc.;
- simulations visuelles reçues le 18 mars 2021.

Adoptée

RÉSOLUTION 2021-06-305
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –
SUBARU RIVE-NORD – 4530, RUE AMBROISE-LAFORTUNE –
ZONE I-1 480

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 28 avril 2021 portant le numéro R-21-CU-4459 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis d'agrandissement du concessionnaire automobile Subaru Rive-Nord situé au 4530, rue Ambroise-Lafortune dans la zone I-1 480 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- document de présentation du 23 septembre 2019 préparé par Poirier Fontaine Architectes;
- plan d'aménagement paysager du 2 décembre 2019 préparé par BC2.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière au montant de 55 000 \$ pour l'aménagement paysager.

Adoptée

Madame la mairesse Marlene Cordato déclare que par souci de transparence, elle ne participera pas aux délibérations et ne se prononcera pas sur l'adoption du prochain sujet à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2021-06-306
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – CENTRE COMMERCIAL GRANDE-ALLÉE
– 1080 à 1126, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-2 259

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 28 avril 2021 portant le numéro R-21-CU-4456 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation pour une enseigne électronique détachée pour le centre commercial Grande-Allée situé aux 1080 à 1126, boulevard de la Grande-Allée dans la zone C-2 259 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan et simulation de l'enseigne préparés le 3 mai 2021 par Enseignes ESM;
- plan d'implantation du 15 avril 2021.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-307
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE – KINOVA – 4333, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –
ZONE I-1 452**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 28 avril 2021 portant le numéro R-21-CU-4457 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne murale pour l'entreprise KINOVA située au 4333, boulevard de la Grande-Allée dans la zone I-1 452 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés le 18 janvier 2018 par K72.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-308
RAPPORT D'EMBAUCHE DU MOIS DE MAI 2021**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général par intérim du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1^{er} au 31 mai 2021.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-309
PERMANENCE – DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer la permanence de madame Karoline Cyr au poste cadre permanent à temps complet de directrice au Service des ressources humaines à compter des présentes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-310
CONTRAT DE TRAVAIL RÉVISÉ – POSTE DE CONTREMAÎTRE, DIVISION
DE LA MÉCANIQUE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet de contrat de travail révisé de monsieur Éric Legault-Forgues, contremaître, division de la mécanique au Service des travaux publics.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-311
EMBAUCHE – DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'embaucher monsieur Richard Tassé au poste de directeur, cadre régulier à temps complet, du Service des travaux publics selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-312
EMBAUCHE – CONSEILLÈRE RESSOURCES HUMAINES**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'embaucher madame Laurence Voyer au poste de conseillère ressources humaines, cadre temporaire à temps complet au Service des ressources humaines selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2021-06-313
EMBAUCHE – TECHNICIEN EN INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'embaucher monsieur Sylvain Simard au poste de technicien en informatique/bureautique, syndiqué régulier à temps complet au Service des technologies de l'information.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente répond aux questions reçues par écrit relatives aux affaires de la Ville prévues à l'ordre du jour de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite prennent la parole à tour de rôle.

RÉSOLUTION 2021-06-314 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 7.

Adoptée